



SÉANCE ORDINAIRE
21 OCTOBRE 2019

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES TENUE LE VINGT ET UNIÈME JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE DIX-NEUF SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LOUIS-PHILIPPE MARINEAU, PRÉSIDENT. LA SÉANCE DÉBUTE À DIX-HUIT HEURES QUARANTE-CINQ.

Sont présents formant quorum :

Louis-Philippe Marineau, président, représentant de Saint-Joseph-du-Lac
Yves Legault, vice-président, représentant de Sainte-Marthe-sur-le-Lac
Manon Robitaille, représentante de Deux-Montagnes
Tony Victor, représentant de Pointe-Calumet

Sont également présents :

Stéphane Giguère, secrétaire pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes
Chantal Ladouceur, trésorière pour la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes

● **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Résolution RT 066-10-2019

1.1 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2019**

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du 21 octobre 2019 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes.

● **PROCÈS-VERBAL**

Résolution RT 067-10-2019

2.1 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 SEPTEMBRE 2019**

Il est proposé par monsieur Yves Legault

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2019 du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes. Les membres du conseil confirment avoir reçu une copie du procès-verbal.

● **ADMINISTRATION**

Résolution RT 068-10-2019

3.1 **DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS D'OCTOBRE 2019**

Il est proposé par monsieur Tony Victor

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'autoriser le paiement des comptes présentés sur la liste établie au 21-10-2019 au montant de 60 542.83 \$. La liste des comptes à payer est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.



Résolution RT 069-10-2019

3.2 ADOPTION DU CAHIER DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020 DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES

Il est proposé par monsieur Yves Legault

Appuyé de madame Manon Robitaille

Et unanimement résolu d'adopter le cahier des prévisions budgétaires de l'année financière 2020 de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes tel que présenté incluant les quotes-parts suivantes :

	Immo. avant 2008	Immo. après 2008	Exploitation	Sous-total 2020	Bilan 2018	Total 2020
Deux-Montagnes	0	176 822 \$	315 025 \$	491 847 \$	- 60 \$	491 787 \$
Ste-Marthe-sur-le-Lac	5 542 \$	95 021 \$	214 424 \$	314 986 \$	- 60 \$	314 926 \$
Saint-Joseph-du-Lac	3 412 \$	65 924 \$	112 808 \$	182 144 \$	- 60 \$	182 083 \$
Pointe-Calumet	368 \$	7 386 \$	12 640 \$	20 395 \$	- 60 \$	20 335 \$
Total	9 322 \$	345 153 \$	654 896 \$	1 009 371 \$	- 241 \$	1 009 131 \$

Le cahier des prévisions budgétaires incluant le calcul des quotes-parts est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 070-10-2019

3.3 ÉTABLISSEMENT DU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DE LA RÉGIE DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES DE DEUX-MONTAGNES POUR L'ANNÉE 2020

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu d'approuver le calendrier 2020 des séances régulières de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prévues, sauf exception pour le mois de janvier, le **troisième lundi de chaque mois à 18h45**. Aucune séance n'est planifiée pour le mois de juillet. Ci-joint le calendrier annuel.

- Lundi 20 janvier 2020
- Lundi 17 février 2020
- Lundi 16 mars 2020
- Lundi 20 avril 2020
- Mardi 19 mai 2020
- Lundi 15 juin 2020
- Lundi 17 août 2020
- Lundi 21 septembre 2020
- Lundi 19 octobre 2020
- Lundi 16 novembre 2020
- Lundi 21 décembre 2020

● EXPLOITATION

Résolution RT 071-10-2019

4.1 DÉPÔT DU RAPPORT MENSUEL D'EXPLOITATION DES ÉTANGS AÉRÉS PAR LA FIRME AQUATECH SOCIÉTÉ DE GESTION DE L'EAU INC.

CONSIDÉRANT QUE la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes, par sa résolution RT-077-10-2018, a octroyé un contrat d'exploitation des étangs aérés à Aquatech, Société de gestion de l'eau Inc.;



CONSIDÉRANT QUE les représentants de la firme doivent déposer à la Régie un rapport d'activités mensuel conformément aux clauses du contrat;

Suivant la présentation par appel conférence de monsieur Étienne Derderian;

En conséquence,

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que le conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes prenne acte du rapport mensuel du mois de septembre 2019. Le rapport est joint au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

Résolution RT 072-10-2019

4.2 RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT DU CHEMIN D'ACCÈS ET DES AIRES DE SERVICES DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX POUR LA SAISON 2019 - 2020

CONSIDÉRANT le contrat accordé à Brunet et Brunet pour le déneigement du chemin d'accès et des aires de services de la station d'épuration des eaux;

CONSIDÉRANT le respect des conditions prévues au contrat lors des années précédentes;

En conséquence,

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Yves Legault

Et unanimement résolu de renouveler le contrat relatif au déneigement pour la saison 2019 / 2020 à l'entrepreneur Brunet et Brunet, pour un montant de 9 913 \$ plus les taxes applicables. Ce montant représente une augmentation de 2 % au montant de l'année précédente, soit 2019.

La présente dépense est assumée par le poste budgétaire 02-415-00-443.

● PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent s'exprimer a été tenue conformément à la Loi.

● LEVÉE DE LA SÉANCE

Résolution RT 073-10-2019

6.1 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 21 OCTOBRE 2019

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par madame Manon Robitaille

Appuyé de monsieur Tony Victor

Et unanimement résolu que la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-Montagnes soit levée. Il est 19h19.

LOUIS-PHILIPPE MARINEAU
PRÉSIDENT

STÉPHANE GIGUÈRE
SECRÉTAIRE

[Tapez ici]